

# La réglementation relative aux produits phytosanitaires

Erwan BOISARD Responsable du service Santé Sécurité  
DREETS des Pays de la Loire  
Benoit MAUDET Agent chargé du Contrôle et la Prévention  
DREETS des Pays de la Loire

## Sommaire :

- 1 – L'organisation et les missions des DREETS et DDETS(PP)
- 2 - Des illustrations de contrôles
- 3 - La réglementation applicable

# 1 – L'organisation et les missions des DREETS et DDETS(PP)



# MISSIONS

- contrôle de l'application du droit du travail
- conseil et information
- conciliation lors des conflits collectifs.

**NB:** L'inspecteur du travail non habilité à régler les litiges / contrat de travail : CPH seul compétent.  
Sauf homologation des ruptures conventionnelles des contrats de travail.

## 2 – Des illustrations de contrôles

## Action dans les **exploitations arboricoles** sur plusieurs points :

- chute de hauteur,
- utilisation des engins de levage,
- durée du travail,
- le cas échéant, travail illégal et PSI
- risque chimique (produits phytosanitaires),







## Contrôles septembre 2016 :

- 8 exploitations  
48 salariés
- Pas de contrôle pendant opérations pulvérisation de produits phytosanitaires  
20 à 40 traitements environ sur une saison
- Conditions de stockage des produits chimiques notamment phytosanitaires: disparité de situations

## Éléments relevés suite aux contrôles:

- présence de deux produits interdits ;
- absence de dispositif d'aération suffisant ;
- étagères en bois ; absence de dispositif de rétention ;
- stockage de matériel autre dans le local
- ....
- absence de vestiaires conformes
- DUERP incomplets ou non mis à jour



## Contre-visites en avril 2017:

Evolutions notables :

- achat de local phytosanitaire pour 2 exploitations et aménagement pour 2 autres.
- un changement de produits dangereux pour les abeilles et la suppression des produits interdits.



## Action dans les **exploitations viticoles** sur plusieurs points :

- utilisation des tracteurs
- CO<sup>2</sup>
- risque chimique  
(produits phytosanitaires)





## Contrôles : 3 séries de contrôles 2018/2019

- 33 exploitations
- Pas de contrôle pendant opérations pulvérisation de produits phytosanitaires
- sur les conditions de stockage des produits chimiques notamment phytosanitaires: disparité de situations





Non conformités dans les locaux de stockage de produits phytosanitaires :

- absence de local dédié (9): étagères en bois - absence de dispositif de rétention (12) - stockage de matériel autre dans le local phytosanitaires (4) - absence de fermeture à clé (1)
- absence de dispositif d'aération suffisant (6)
- Information: absence d'affichage (11) absence d'étiquetage ou absence de FDS mises à disposition (13)
- Certiphyto insuffisant (14)
- absence de point d'eau à proximité (11)
- absence de vestiaires conformes
- DUERP incomplets ou non mis à jour

## Les mises en conformité réalisées par certaines exploitations :

6/12 ont acheté un bac de rétention,

8/12 ont mis en place une séparation acides/ bases

2/4 ont sorti les EPI du local

1/11 a mis un point d'eau

1/2 a mis en place une fermeture

1/1 va effectuer une vérification de l'installation électrique,

1/1 a mis en place un extincteur

3/13 ont fait le point sur les FDS



## 3 – La réglementation applicable

## Décret n°87-361 du 27 mai 1987 relatif à la protection des travailleurs agricoles exposés aux produits antiparasitaires à usage agricole

Code du travail : aération, ventilation et assainissement et risques chimiques

Code de l'environnement (article L216-6)

Code de la santé publique (article R5132-66)

Dispositions spécifiques pour l'emploi des :

- Jeunes travailleurs mineurs (D.4151-19 et suivants du code du travail)
- Femmes enceintes (D,4152-9 et suivants du code du travail)
- CDD/Intérimaires (D.4154-1 et suivants du code du travail)

Pour en savoir plus :

Décret n°87-361 du 27 mai 1987 relatif à la protection des travailleurs agricoles exposés aux produits antiparasitaires à usage agricole - Légifrance  
([legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr))

# DES QUESTIONS ?

# Sites internet ressources

[www.prst-pdl.fr](http://www.prst-pdl.fr)

[www.pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr)

[www.travail-emploi.gouv.fr](http://www.travail-emploi.gouv.fr)

[www.code.travail.gouv.fr](http://www.code.travail.gouv.fr)

# Merci de votre attention



# MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

*Liberté*  
*Égalité*  
*Fraternité*

**Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités**